

Note de service

DESTINATAIRES : À tous les gestionnaires et employés du CISSS des Laurentides
EXPÉDITEURS: Julien Demers, coordonnateur logistique par intérim
Josée Desjardins, coordonnatrice clinico-administrative OPTILAB LLL
Janick Goyette-Lachance, coordonnatrice des cliniques COVID par intérim
DATE : Le 9 juin 2022
OBJET : **Précision sur l'obligation d'utiliser les tubes standardisés lors d'un prélèvement par gargarisme**

Information complémentaire à la note de service du 12 mai 2022. Depuis le 20 mai 2022, seuls les tubes standardisés sont acceptés pour le prélèvement par gargarisme, les tubes précédents n'étant plus conformes.

Outre ce changement, les trois types de prélèvement pour la COVID-19 demeurent disponibles dans la région et les procédures utilisées restent inchangées en fonction du laboratoire receveur de ces prélèvements :

- test par gargarisme
- test oro-nasopharyngé
- test rapide IDNow

Les autres méthodes continuent d'être acceptées et les indications pour les différents types de prélèvements demeurent inchangées.

Pour commander les tubes standardisés pour le prélèvement par gargarisme, vous pouvez utiliser le code GRM 41007021. Nous rappelons que chaque tube de gargarisme doit présenter le numéro de lot, la date d'expiration et le type de liquide contenu (ex. : eau de source du type Eska ou Naya).

Note à l'attention des utilisateurs du laboratoire de Saint-Eustache : il est important de transférer comme auparavant le spécimen de gargarisme dans du PCR média.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.